

**ADIE-PRGIE**

BP 4080  
Libreville  
Gabon



**Du 6 au 9 mars 2001, l'Association pour le développement de l'information environnementale (ADIE) a tenu à Yaoundé, Cameroun, le septième atelier régional du Programme régional de gestion de l'information environnementale (PRGIE) sur le thème : « Les nouvelles technologies au service de la gestion rationnelle des ressources naturelles ». Se réunissait également la quatrième assemblée générale ordinaire du Conseil régional de l'information environnementale (CRIE).**

Cet atelier a vu la participation des réseaux nationaux d'information environnementale (RNIE des sept États membres), du coordonnateur régional et de l'équipe du siège, des coordonnateurs nationaux et de leurs équipes, des représentants des bailleurs de fonds du PRGIE, des responsables techniques des sociétés impliquées dans les activités du PRGIE, des ONG, enfin des responsables de projets et de sociétés privées opérant dans la sous-région ou à l'étranger.

## Programme de travail

Le programme de travail était le suivant :

- présenter et évaluer les réalisations du plan de travail 2000 ;
- valider le plan de travail 2001 et consolider le plan de financement du PRGIE ;
- poursuivre la réflexion sur l'évolution de l'ADIE (droits et devoirs des membres, rôle des UNGC et durabilité de l'association) ;
- échanger les expériences, en cours, de renforcement des capacités de gestion de l'information environnementale ;
- mettre en place un appui opérationnel au secteur privé en matière de nouvelles technologies de l'Information appliquées à la gestion des forêts.

## Septième atelier régional du PRGIE Communiqué sur les résultats des travaux

### Résultats des missions d'évaluation

L'atelier a ouvert ses travaux par une réunion de concertation des bailleurs de fonds avec l'équipe du Programme pour examiner les résultats des missions d'évaluation et la synthèse de la réunion des bailleurs de fonds du PRGIE à Bruxelles en juillet 2000.

Pour la suite des travaux, quatre commissions ont été constituées :

- commission n° 1 : renforcement du cadre associatif de l'ADIE ;
- commission n° 2 : finalisation des statuts et du règlement intérieur de l'ADIE ;
- commission n° 3 : plan de travail 2001 ;
- commission n° 4 : formation et renforcement des capacités sous-régionales.

S'agissant du plan de travail 2000, il ressort que son taux d'exécution relativement bas est dû principalement à la non-mise à disposition des financements par les bailleurs et à la réorganisation de l'Assistance technique. Le plan de travail 2001, quant à lui, outre quelques amendements apportés par l'assemblée générale, a été adopté à l'unanimité.

La commission sur la finalisation des statuts et du règlement intérieur de l'ADIE a eu à élaborer les projets de textes de base faisant évoluer l'organisation et le fonctionnement de l'ADIE, qui ont été adoptés par l'assemblée générale. Un conseil d'administration a ainsi vu le jour, présidé par le président en exercice du CRIE, dans lequel siègent trois membres par RNIE, un partenaire hors sous-région, le coordonnateur régional. Le conseil exécutif disparaît.

Les travaux de la commission sur le renforcement du cadre associatif ont permis d'asseoir, après adoption par l'assemblée générale, la notion de membre de l'ADIE en fixant des droits et des devoirs, une grille des cotisations et droits d'adhésion.

La commission sur la formation et le renforcement des capacités sous-régionales a examiné l'expérience de la filière TMGIE (Techniques et méthodes de gestion de l'information environnementale) initiée à l'École nationale des eaux et forêts au Gabon et dont les résultats sont concluants et encourageants.

Deux autres filières, EVEN (Évaluation environnementale) au Cameroun et AIT (Aménagement intégré des territoires) en RDC, devraient démarrer cette année.



Présentation de la maquette du sanctuaire marial de Yaoundé.  
Photo A. Themelin.

## Réunions en marge des travaux

Deux autres groupes de travail se sont réunis en marge des travaux. Le premier, constitué des bailleurs de fonds représentés, a examiné l'opportunité d'une plus grande concertation par la création d'un secrétariat multibailleurs du PRGIE. Le document des termes de référence sera examiné par les états-majors des institutions.

Le second groupe se penchait sur l'exécution des microprojets Fonds d'initiatives locales (FIL). À ce jour, treize projets ont été attribués aux six États et les procédures pour l'éligibilité, une fois de plus, ont été bien expliquées.

L'assemblée générale, au terme d'une élection à bulletin secret, a réélu M. Jean Roger Mamiah, de nationalité camerounaise, au poste de coordonnateur régional pour un mandat de trois ans.

La rencontre de Yaoundé était aussi celle du passage de témoin pour la présidence en exercice. Ainsi, M. Jean Boniface Memvie, secrétaire général du ministère gabonais des eaux et forêts, de la pêche, du reboisement en charge de l'environnement et de la protection de la nature, représentant M. Richard Onouvié, ministre et président pour l'année 2000, a transmis le témoin à M. Sylvestre Naah Ondo, ministre camerounais de l'environnement et des forêts.

## Le Salon international de l'ameublement, de la décoration et de l'équipement intérieurs au Cameroun

**André THEMELIN**  
CIRAD-Forêt  
BP 8390, Yaoundé  
Cameroun

Sans attendre la tenue effective du premier Salon national du bois et des produits forestiers de Douala, reporté *sine die*, l'association « Sup de Co » de Yaoundé organisait, du 9 au 12 mai 2001, sa troisième édition du Salon international de l'ameublement, de la décoration et de l'équipement intérieurs « Magie d'intérieur 2001 ». Placée sous l'égide du ministère du Développement industriel et commercial (MINDIC), cette manifestation, organisée à l'hôtel Hilton de Yaoundé, rencontre un succès de plus en plus vif auprès d'un public diversifié, très agréablement étonné par la qualité des savoir-faire et des produits exposés et appréciant à leur juste valeur les efforts accomplis en matière de finition.

Avec une quarantaine d'exposants, TPE et PME du Cameroun et d'Afrique centrale, les organisateurs ont souhaité cette année ouvrir ce salon à d'autres secteurs que l'ameublement tels que structures, menuiserie industrielle, produits de préservation/finition, matériel de conditionnement et d'usinage du bois et institutions d'assistance technique. Le programme Bois du CIRAD-Forêt a ainsi animé un espace de communication sur le thème « Les organisations institutionnelles au service des acteurs de la filière bois », en partenariat avec l'École nationale supérieure polytechnique et le Centre régional d'études spécialisées en agriculture. Trois opérateurs économiques étaient associés et ont participé à cet effort de communication institutionnelle : la représentation au Cameroun du constructeur de séchoirs Cathild Industrie, l'entreprise de menuiserie semi-industrielle Bois Décor Industrie et l'entreprise ETABA Bois Construction, spécialiste de structures lamellées-collées et réalisatrice du Sanctuaire marial de Yaoundé.

L'animation de cet espace par le CIRAD-Forêt et ses partenaires institutionnels et privés a permis de mieux faire connaître au public et aux exposants les missions et les activités des partenaires institutionnels en matière d'appui à la filière bois par la recherche, la formation et le conseil. Ce fut l'occasion de nouer de nombreux contacts, notamment pour le CIRAD-Forêt, avec le secteur artisanal de la menuiserie et de l'ébénisterie, dont l'attention et le dynamisme se sont traduits par des inscriptions en formation professionnelle. Effort de communication institutionnelle enfin apprécié et reconnu puisque cet espace a reçu le prix du meilleur stand.